

L'Indice de Biodiversité Potentielle



La biodiversité désigne la diversité du monde vivant sous toutes ses formes et à toutes les échelles : diversité des écosystèmes, diversité des espèces et diversité génétique.

Afin d'appréhender au mieux celle-ci en forêt privée, le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) a mis au point une méthode d'évaluation accessible à tous : l'Indice de Biodiversité Potentielle ou IBP.

La biodiversité forestière

La biodiversité forestière compte de nombreuses espèces. Rien qu'en France, 500 espèces de plantes, 5 000 de Coléoptères, 15 000 de champignons ont été recensées.

Les diverses interactions entre les espèces régissent le fonctionnement des écosystèmes forestiers. Ainsi, celles recyclant le bois mort ont une influence directe sur la productivité des peuplements. La diversité des espèces concourt également à la résistance des peuplements aux perturbations et aux maladies, entre autres.

La biodiversité est un vaste réservoir qui permet de satisfaire nos besoins actuels et futurs. Pour toutes ces raisons et pour une question d'éthique, il est primordial de la préserver.

Qu'est ce que l'IBP ?

L'IBP est un outil simple et rapide qui permet aux gestionnaires forestiers :

- d'estimer la capacité d'accueil en espèces de leurs peuplements ,
- de choisir les améliorations à apporter dans la gestion courante de leur forêt.

Il peut être utilisé avant une intervention sylvicole par exemple ou lors de l'élaboration des documents de gestion.

L'IBP se veut être une méthode simplifiée de recensement des espèces. En effet, les méthodes traditionnelles d'inventaire exhaustives, mais coûteuses, sont réservées aux spécialistes. Le gestionnaire forestier a ainsi la possibilité de diagnostiquer lui-même sa forêt grâce à l'IBP. Les pratiques sylvicoles intégreront davantage l'aspect environnemental dans la gestion courante.



Les bois sénescents intéressent beaucoup les pics.

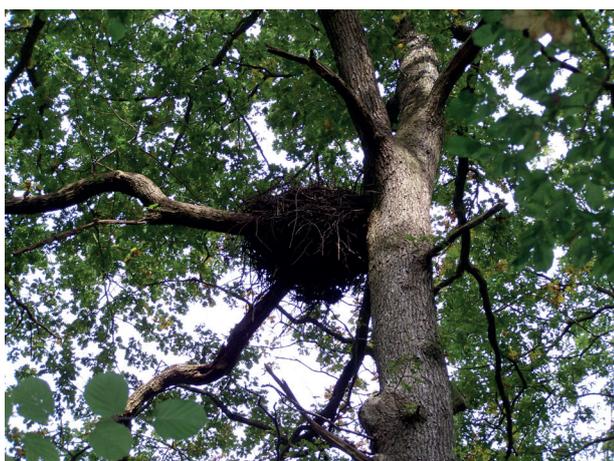
L'IBP, comment ça marche ?

■ Estimer la capacité d'accueil en espèces

L'IBP se calcule sur le terrain par l'évaluation de dix facteurs caractérisant la diversité au sein des peuplements forestiers. Sept facteurs sont directement dépendants du peuplement et de la gestion qui y est pratiquée, trois sont liés au contexte de la forêt. Une valeur est donnée à chacun des facteurs (0, 2 ou 5) selon une échelle de valeurs seuils.

Les sept facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière

- Essences forestières autochtones : plus le nombre d'essences représentées est important, meilleure sera la note,
- structure verticale de la végétation : la présence de plusieurs strates (muscinale, herbacée, arbustive, canopée) améliore les capacités d'accueil en espèces du peuplement,
- bois mort sur pied de grosse circonférence,
- bois mort au sol de grosse circonférence, Une grande importance est donnée au bois mort sous toutes ses formes. En effet, beaucoup d'espèces (notamment les insectes) y sont liées à un moment ou à un autre de leur cycle de vie.
- très gros bois vivants : les arbres de cette catégorie de grosseur sont attractifs pour de nombreuses espèces, ne serait-ce que pour les rapaces ou la Cigogne noire qui viennent construire leur nid sur les grosses branches charpentières,
- arbres vivants porteurs de microhabitats : les trous de pics et autres cavités, les fentes dans le bois, les décollements d'écorces, les coulées de sève, les



Les rapaces et la cigogne noire recherchent les peuplements âgés pour y construire leur nid.

A. Renard - CRPF PDL



A. Renard - CRPF PDL

Les mares : un plus pour la biodiversité forestière.

champignons, le gui ou encore le lierre constituent des microhabitats recherchés par de nombreuses espèces animales,

- milieux ouverts : les landes, les trouées ou petites clairières, les lisières ou encore les peuplements peu denses diversifient le paysage et génèrent une mosaïque de milieux susceptibles de convenir à un grand nombre d'espèces qui ont des besoins différents en termes d'habitats.

Les trois facteurs liés au contexte de la forêt

- Continuité temporelle de l'état boisé : les parcelles de forêts anciennes n'ayant jamais été défrichées possèdent une flore bien plus abondante et diversifiée qu'un jeune boisement par exemple,
- habitats aquatiques : les plans d'eau ou cours d'eau, qu'ils soient permanents ou temporaires, apportent un plus indéniable pour la biodiversité,
- milieux rocheux : les affleurements rocheux et les tas de pierres sont également à prendre en compte, notamment pour les reptiles.

■ Choisir les améliorations à apporter

Les résultats obtenus suite à une évaluation IBP permettent au gestionnaire de mettre en évidence les points forts et les points faibles de sa forêt en terme de biodiversité. Une brève analyse sous forme de graphiques présente les améliorations et préconisations à prendre en compte. Par exemple : favoriser les peuplements mélangés, maintenir le sous-étage, préserver le bois mort au sol, etc..., tout ceci dans le respect des objectifs de production de la forêt.